

Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes

Arnaud Degorre, direction régionale du Nord - Pas-de-Calais,
Patrick Redor, département de l'Action régionale, Insee

Les écarts se creusent entre les départements de la façade atlantique et du Sud, dont les populations sont en forte croissance, et ceux du Centre et du Nord-Est, où les populations stagnent voire diminuent pour quelques-uns. Depuis 1999, plus encore que durant la décennie précédente, les migrations internes accentuent ces disparités départementales. Le cycle de vie des ménages rythme les migrations urbaines et explique le dynamisme démographique des espaces ruraux et périurbains.

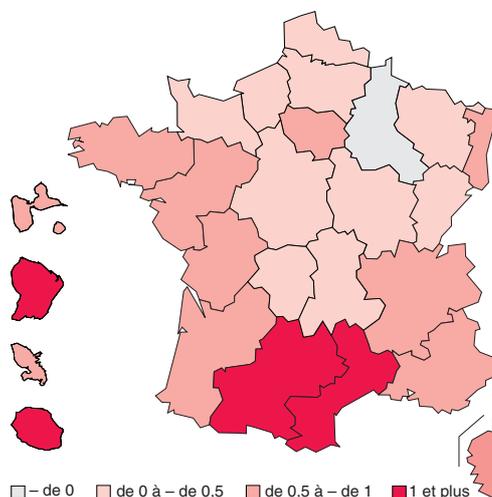
Selon les résultats des premières enquêtes annuelles de recensement (2004, 2005, 2006) (encadré), la croissance démographique parmi les régions de France métropolitaine est la plus forte en Corse, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon (*carte 1 et tableau 1*). Ces quatre régions combinent un excédent des naissances sur les décès (solde naturel) plus faible que la moyenne nationale avec un très fort excédent migratoire. La population croît également de façon dynamique dans les autres régions de la façade atlantique (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes), dans le Sud-Est (Provence - Alpes - Côte d'Azur, Rhône-Alpes), ainsi qu'en Alsace. Ces régions, hors Poitou-Charentes, cumulent un solde naturel et un excédent migratoire élevés entre 1999 et 2006. Les évolutions au niveau départemental (*encadré*) confirment, en les accentuant, les disparités et les tropismes Ouest et Sud que le niveau régional met en évidence (*carte 2 et tableau 2*). Notamment, dans les régions les plus dynamiques de la façade atlantique (Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine), la croissance de la population se concentre dans les départements littoraux. En Île-de-France et, plus

largement, dans l'espace du Grand Bassin parisien, l'augmentation de la population n'est pas homogène : Hauts-de-Seine et Seine-et-Marne se distinguent par une croissance démographique plus forte, qui contraste avec les évolutions beaucoup plus modérées de départements situés sur le pourtour Nord et Est comme la Somme, l'Aisne ou la Marne.

Sur l'ensemble de la métropole, la croissance de la population est supérieure à 1,4 % par an en moyenne entre 1999 et 2005 dans 10 départements : Haute-Garonne, Alpes-de-Haute-Provence, Hérault, Gard, Landes, Vendée, Aude, Haute-Savoie, Ain, Hautes-Alpes. La Haute-Garonne, qui bénéficie de la forte attractivité exercée par la métropole toulousaine, culmine à 1,7 %. À l'opposé, la population baisse de 0,1 % ou plus par an dans cinq départements, dont deux situés en Champagne-Ardenne (Ardennes, Haute-Marne), les autres dans le centre du pays (Allier, Creuse, Nièvre).

Plus encore que pour le niveau régional, le solde migratoire est la raison principale de ces

① Taux d'évolution annuel moyen 1999-2006 de la population par région (en %)



□ - de 0 □ de 0 à - de 0,5 □ de 0,5 à - de 1 ■ 1 et plus
Source : Insee, recensement de 1999, estimations de population au 1^{er} janvier 2006.

écarts. Les départements où la contribution du solde naturel est la plus forte se concentrent dans un quart Nord-Ouest et sur une frange Est du territoire (carte 3). À l'opposé, dans une vaste zone couvrant un large sud-ouest et une grande partie du centre du territoire, les décès sont supérieurs aux naissances. Seuls trois départements font exception dans cette zone : Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne et Gironde. Sans surprise, les départements d'Île-de-France se placent dans la tranche où le solde naturel est le plus élevé ; pour la Seine-Saint-Denis en particulier, la variation de la population due au solde naturel culmine à 1,2 %.

Les migrations augmentent mais sans changer d'orientation

Comme l'ensemble de la mobilité résidentielle, les migrations interrégionales se sont accrues depuis 1999 par rapport à la décennie antérieure : en moyenne, chaque année, 1,9 % des personnes ont changé de région sur les dernières années, contre 1,6 % entre 1990 et 1999 (Insee Première n° 1028). Les flux interrégionaux restent cependant conformes aux grandes tendances de la décennie précédente, que l'accélération de la mobilité résidentielle a accentuées mais sans les modifier profondément.

Les soldes migratoires internes à la métropole (définitions) opposent ainsi, pour la période 1999-2005 comme pour la période 1990-1999, les régions du Sud et de l'Ouest à celles du Nord et du Nord-Est. Les premières restent les plus attractives, tandis que c'est l'inverse pour celles du Nord, de la Basse-Normandie à la Franche-Comté. L'Île-de-France, qui rassemble 40 % des flux migratoires, demeure un pôle d'attraction pour les jeunes adultes. Cependant, les familles et les retraités la quittent et se dirigent vers les régions proches du Bassin parisien ou vers celles de l'Ouest et du Sud du pays.

La participation d'un département aux échanges migratoires de sa région dépend de deux facteurs principaux : son dynamisme économique, propice au brassage des populations et bien souvent lié à la présence d'une grande métropole ; sa situation géographique, selon qu'il est enclavé ou contigu aux autres régions, et notamment à

l'Île-de-France (Baccaini 2001). Depuis 1999, la position des départements dans le jeu des migrations interrégionales a changé par rapport à la décennie précédente (cartes 4 et 5). L'attractivité des départements situés les plus à l'ouest et au sud du pays s'est renforcée. Elle est par contre moindre pour les départements situés au pourtour du Bassin parisien (Yonne, Loiret, Eure, Oise), en raison de la réduction du solde des migrations avec l'Île-de-France, dont ils sont proches.

Les ménages s'installent de plus en plus hors des pôles urbains

À l'échelle des communes, les évolutions de population correspondent généralement à l'attractivité du territoire dans lequel elles s'inscrivent. L'essor dont ont bénéficié les métropoles les plus proches est un des éléments clés pour appréhender les différentes dynamiques démographiques. Outre ces facteurs locaux, les

évolutions relatives de population sont liées à la place qu'occupe la commune au sein de son territoire.

Le zonage de l'espace en aires urbaines (ZAU) (définitions) avait mis en évidence, entre 1990 et 1999, des progressions de population maximales à l'immédiate périphérie des pôles urbains, dans les communes monopolarisées où le taux de croissance s'élevait à + 1 % en moyenne par an. Depuis, les gains de population se sont étendus plus loin des villes centrales (Insee Première n° 1058). Le rythme de croissance de la population s'est particulièrement accéléré dans les communes multipolarisées où il est désormais le plus élevé (+ 1,2 % l'an) et dans les communes de l'espace à dominante rurale (+ 0,7 % l'an). Ces gains de population sont à relier aux migrations résidentielles. Dans l'ensemble des communes polarisées (communes mono ou multipolarisées), les flux migratoires internes (définitions) se traduisent par un apport net, depuis 1999, de + 124 personnes par an pour 10 000 habitants,

① Évolution de la population par région de 1999 à 2006

	Estimations de population au 1 ^{er} janvier 2005 révisées (en milliers)	Estimations de population au 1 ^{er} janvier 2006 (en milliers)	Taux de variation annuel moyen 1999-2006 (en %)		
			Total	Dû au solde naturel	Dû au solde apparent des entrées et des sorties ¹
Alsace	1 806	1 817	0,68	0,47	0,21
Aquitaine	3 080	3 099	0,92	0,07	0,85
Auvergne	1 331	1 334	0,26	-0,06	0,32
Basse-Normandie	1 446	1 449	0,27	0,26	0,01
Bourgogne	1 623	1 624	0,12	0,03	0,09
Bretagne	3 062	3 081	0,85	0,21	0,64
Centre	2 497	2 505	0,38	0,21	0,17
Champagne-Ardenne	1 338	1 339	-0,05	0,29	-0,34
Corse	277	279	0,99	0,01	0,97
Franche-Comté	1 142	1 146	0,37	0,37	0,00
Haute-Normandie	1 806	1 811	0,24	0,43	-0,18
Île-de-France	11 399	11 491	0,70	0,89	-0,19
Languedoc-Roussillon	2 497	2 520	1,36	0,12	1,24
Limousin	724	725	0,28	-0,31	0,58
Lorraine	2 334	2 339	0,17	0,27	-0,10
Midi-Pyrénées	2 735	2 755	1,11	0,12	1,00
Nord - Pas-de-Calais	4 032	4 043	0,16	0,49	-0,33
Pays de la Loire	3 401	3 426	0,89	0,44	0,45
Picardie	1 881	1 886	0,22	0,44	-0,22
Poitou-Charentes	1 705	1 713	0,62	0,03	0,59
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 751	4 781	0,86	0,22	0,64
Rhône-Alpes	5 958	6 005	0,90	0,52	0,38
Métropole	60 825	61 167	0,64	0,39	0,25
Guadeloupe	444	447	0,84	1,07	-0,23
Guyane	198	202	3,78	2,75	1,03
Martinique	396	399	0,67	0,73	-0,07
Réunion	775	784	1,55	1,41	0,14
Métropole et Dom	62 638	62 999	0,66	0,42	0,24

1. Le solde apparent des entrées-sorties est calculé comme la différence entre la variation de population et le solde naturel.

Source : Insee, recensement de 1999, état civil, estimations de population au 1^{er} janvier 2006.

légèrement plus soutenu qu'il ne l'était sur la précédente décennie (+ 115 personnes) (*tableau 3*). L'effet positif des migrations résidentielles s'est également renforcé dans les communes de l'espace à dominante rurale, dont le solde migratoire a doublé : il atteint désormais + 88 personnes par an pour 10 000 habitants, contre + 47 personnes par an au cours de la décennie précédente.

Ce solde est le résultat d'un renforcement des échanges migratoires. Depuis 1999, le taux d'entrées dans les communes

polarisées a crû de 44 points et atteint + 456 personnes pour 10 000 habitants. Le taux de sorties a de même augmenté de 35 points et s'élève à + 331 personnes pour 10 000 habitants. La même accélération des flux s'observe dans les espaces à dominante rurale.

Contrepartie de cette dynamique, pour les pôles urbains les pertes nettes de population résultant des flux résidentiels avec les autres types d'espace se sont également accentuées. Elles atteignent - 72 personnes par an pour 10 000 habitants, contre - 54 entre 1990 et 1999. Le taux d'entrée vers les pôles urbains a faiblement progressé (+ 141 personnes pour 10 000 habitants) alors que le taux de sortie s'est accru de 28 points (+ 213 personnes pour 10 000 habitants).

De nouvelles estimations de populations départementales

Les estimations régionales de population que l'Insee publie depuis janvier 2005 tiennent compte des résultats des enquêtes annuelles de recensement ainsi que des estimations basées sur le recensement de 1999 et mises à jour chaque année à partir des données d'état civil et de plusieurs sources administratives. Pour la première fois cette année, les populations des départements ont pu être estimées selon une méthode similaire à celles des régions, grâce au cumul des trois enquêtes 2004, 2005 et 2006. De nouvelles séries départementales pour les années 2000 à 2005 viennent donc se substituer à celles qui ont été actualisées par l'Insee pour la dernière fois en janvier 2006.

La méthode ne permet cependant pas d'obtenir, à la différence des régions, une estimation fiable au 1^{er} janvier 2006. Un décalage d'un an demeure par conséquent entre les estimations régionales et départementales les plus récentes.

Les migrations résidentielles suivent le cycle de vie des ménages

À ces migrations correspondent différentes phases du cycle de vie des ménages. Les plus jeunes quittent, pour se former ou trouver un premier emploi, les espaces périurbains ou ruraux en direction des pôles urbains, dont le solde migratoire est ainsi positif pour la tranche d'âge des 15-29 ans (+ 58 personnes pour 10 000 habitants par an). Le mouvement s'inverse pour les âges plus élevés, lorsque l'arrivée d'un enfant conduit à rechercher des logements plus spacieux : le gain migratoire est maximal pour les tranches d'âge 30-59 ans pour les communes polarisées (+ 221 personnes pour 10 000 habitants par an) comme pour les communes de l'espace

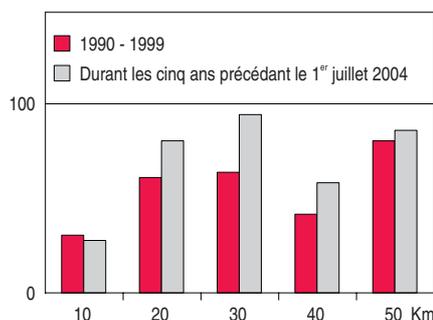
à dominante rurale (+ 156). Il en est de même pour les 5-14 ans (+ 236 et + 158 personnes pour 10 000 habitants par an). Plus tard dans le cycle de vie, les ménages deviennent moins mobiles. L'espace à dominante rurale bénéficie toutefois de l'arrivée de personnes âgées de plus de 60 ans. Celles-ci viennent en majorité des pôles urbains et recherchent un cadre de vie favorable pour leur retraite.

À chacun de ces âges, les espaces à la périphérie des pôles urbains ont vu leur solde migratoire interne s'améliorer sur la période récente. C'est en particulier le cas des espaces à dominante rurale. Le départ des plus jeunes vers les villes centrales est ainsi moins marqué depuis 1999 qu'il ne l'a été auparavant : la perte correspondant à la tranche d'âge des 15-29 ans est de - 134 personnes pour 10 000 habitants par an, contre - 206 sur la précédente décennie. À l'inverse, l'arrivée des ménages avec des enfants s'est accélérée : le gain correspondant à la tranche d'âge des 30-59 ans pour les espaces à dominante rurale est passé de + 106 personnes pour 10 000 habitants par an entre 1990 et 1999, à + 156 personnes depuis 1999.

Les départs croissants des pôles urbains reflètent les contraintes foncières accrues dans les villes, où les coûts pour se loger ont rapidement augmenté au cours des dernières années (*Insee Première* n° 1082). Ces départs se font majoritairement vers les communes polarisées (*tableau 3*), où ils contribuent à une accélération des prix immobiliers. Conséquence de cette généralisation de la pression foncière, les ménages quittant

① Taux annuels de migration interne nette en fonction de la distance aux centres des aires urbaines

personnes par an pour 10 000 habitants



Champ : personnes des ménages âgées de 5 ans ou plus, communes polarisées et communes de l'espace à dominante rurale recensées en 2004 et 2005.

Source : Insee, recensement de 1999, enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005.

③ Taux annuels de migration interne nette entre les différents types d'espace

personnes par an pour 10 000 habitants

		Espace d'origine			
		Pôles urbains	Communes polarisées	Espace à dominante rurale	Ensemble des entrants
Entre 1990 et 1999					
Espace d'arrivée	Pôles urbains	//	- 43	- 12	- 54
	Communes polarisées	122	//	- 7	115
	Espace à dominante rurale	39	8	//	47
Au cours des cinq années précédant le 1^{er} juillet 2004					
Espace d'arrivée	Pôles urbains	//	- 52	- 20	- 72
	Communes polarisées	143	//	- 19	124
	Espace à dominante rurale	65	23	//	88

Lecture : au cours des cinq années précédant le 1^{er} juillet 2004, le taux annuel de migration interne nette des pôles urbains était avec les communes polarisées de - 52 personnes pour 10 000 habitants des pôles urbains, et avec les espaces à dominante rurale de - 20 personnes pour 10 000 habitants des pôles urbains. Le taux annuel de migration interne nette des pôles urbains avec les autres types d'espace était ainsi de - 72 personnes pour 10 000 habitants des pôles urbains.

Champ : personnes des ménages âgées de 5 ans ou plus, communes recensées en 2004 et 2005.

Source : Insee, recensement de 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005.

les centres urbains directement pour les espaces à dominante rurale sont plus fréquents. Les gains nets de population des espaces à dominante rurale avec les pôles urbains ont presque doublé depuis la période 1990-1999, passant de + 39 personnes à + 65 personnes pour 10 000 habitants. Ils se sont également renforcés avec les communes polarisées, atteignant aujourd'hui + 23 personnes pour 10 000 habitants.

Résultat de ces migrations « en cascade », les communes situées à plus de 10 kilomètres des pôles urbains ont globalement enregistré une amélioration de leur solde migratoire (*graphique 1*), la hausse étant la plus soutenue pour les communes entre 20 à 30 kilomètres du centre des pôles urbains (+ 95 personnes par an pour 10 000 habitants). Après une dynamique d'agrégation au cours des années 1980 et 1990, où se sont renforcés les liens entre les pôles urbains et leur immédiate périphérie (*Insee Première* n° 765), l'étalement urbain des dernières années traduit une dynamique de diffusion, où les ménages, en quête d'un logement à des prix abordables, habitent toujours plus loin des pôles urbains et de leur lieu de travail.

Sources

Ces résultats sont issus de l'exploitation des trois enquêtes de recensement de 2004, 2005 et 2006, premières du nouveau dispositif de recensement instauré par la loi du 27 février 2002. La nouvelle méthode de recensement substituée au comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Elle distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé par la loi à 10 000 habitants : les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées une fois tous les cinq ans par roulement ; dans les communes de 10 000 habitants et plus, un échantillon d'adresses regroupant environ 8 % de la population est recensé chaque année. Les premières

populations légales des communes issues de ce nouveau recensement seront établies au terme de cinq enquêtes de recensement, c'est-à-dire fin 2008.

Les estimations de population diffusées dans ce document se fondent sur les dénombrements de population issus des trois enquêtes de 2004, 2005 et 2006. Les analyses des flux migratoires entre départements et entre types d'espace nécessitent l'exploitation de données localisées détaillées, qui n'étaient exploitables au moment de l'étude que pour les seules enquêtes de recensement de 2004 et 2005.

Définitions

Zonage en aires urbaines

Le zonage en aires urbaines est construit à partir des unités urbaines et des déplacements domicile-travail pour mesurer l'influence des villes. La notion d'unité urbaine repose sur la continuité de l'habitat : est considéré comme tel un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti et comptant au moins 2 000 habitants. Un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois. Les communes monopolarisées correspondent aux communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans un même pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci. Elles forment avec le pôle urbain un ensemble appelé aire urbaine. Les communes multipolarisées correspondent aux communes formant un ensemble d'un seul tenant, et dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. L'espace à dominante rurale regroupe l'ensemble des communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, communes mono et multipolarisées).

Migrations internes

Les migrations internes excluent les échanges avec les pays étrangers et les départements et collectivités d'outre-mer. Elles concernent les personnes dont le lieu de résidence a changé entre le début et la fin de la période de référence (1990-1999 pour l'exploitation du Recensement 1999 ou bien les cinq années précédant la date de référence de l'enquête pour l'exploitation des enquêtes annuelles de recensement).

Du fait des migrations multiples et des retours non comptabilisés sur la période, le nombre de migrants est inférieur au nombre de migrations réellement effectuées. Pour évaluer l'évolution de la mobilité en termes de fréquence des changements de logement, de commune, de département, de région ou d'une zone en général, on estime un taux instantané de migration (proche d'un taux annuel) à partir de l'exploitation conjuguée des recensements et des enquêtes annuelles sur l'emploi.

Solde migratoire interne et solde apparent

Le solde migratoire interne d'une zone est estimé par différence entre les arrivants et les sortants en provenance ou vers une autre zone du territoire métropolitain.

Le solde apparent d'une zone est la différence entre la variation totale de population et le solde des naissances et des décès.

Taux annuel de migration interne

Les taux annuels d'entrée ou de sortie rapportent le nombre annuel de migrants entrants ou sortants d'une zone à la population moyenne de la zone. Le taux annuel de migration interne nette est égal à la différence des taux d'entrée et de sortie.

Bibliographie

Bessy-Pietri P., Sicamois Y., « Le zonage en aires urbaines en 1999 – 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines », *Insee Première* n° 765, avril 2001.

Baccaïni B. (2001), « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », *Économie et Statistique* n° 344, octobre 2001.

Baccaïni B., « Enquêtes annuelles de recensement : résultats de la collecte 2004 – Des changements de région plus fréquents qui bénéficient aux régions du sud et de l'ouest », *Insee Première* n° 1028, juillet 2005.

Morel B., Redor P., « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 – La croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes », *Insee Première* n° 1058, janvier 2006.

Les estimations de population pour 380 grandes villes, et pour l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants enquêtées en 2004, 2005 ou 2006, sont disponibles sur le site [insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique « recensement de la population ».

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2007

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

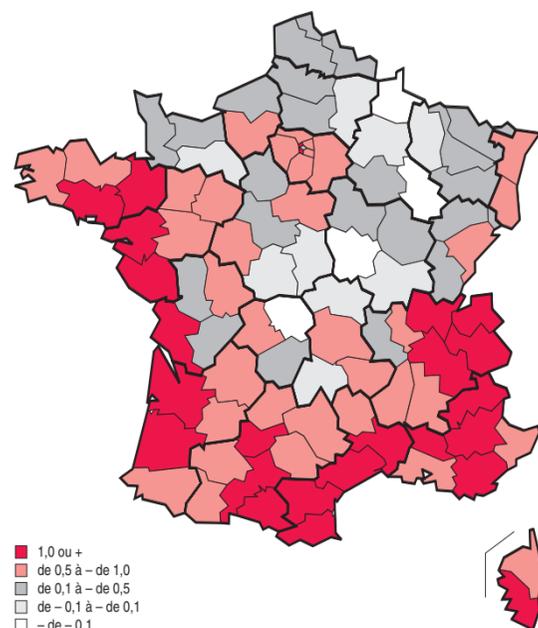
Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : C. Benveniste,
C. Dulon, A.-C. Morin
T. Méot
Maquette : C. Kohler
Code Sage IP071116
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2007



2 Évolution de la population par département de 1999 à 2005

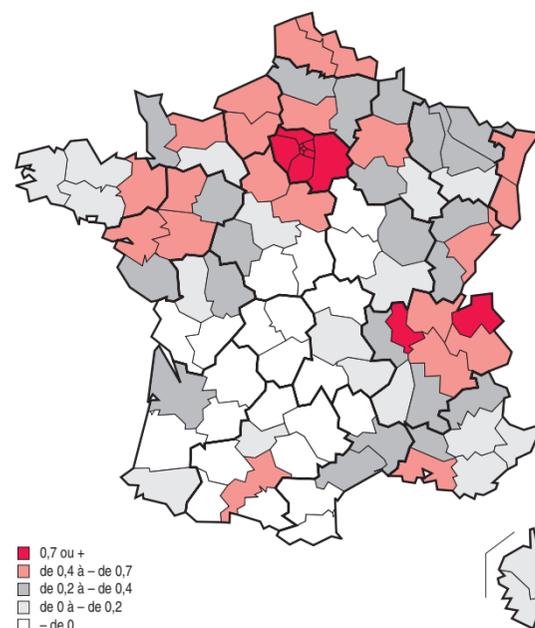
	Estimations de population au 1 ^{er} janvier 2005 (en milliers)	Taux d'évolution annuel moyen 1999-2005 (en %)		
		Total	Dû au solde naturel	Dû au solde apparent des entrées et des sorties ¹
Ain	559	1,4	0,5	0,9
Aisne	536	0,0	0,3	-0,3
Allier	342	-0,1	-0,3	0,1
Alpes-de-Haute-Provence	153	1,6	0,0	1,6
Hautes-Alpes	132	1,4	0,2	1,2
Alpes-Maritimes	1 064	0,9	0,0	0,9
Ardèche	302	0,9	0,1	0,9
Ardennes	287	-0,2	0,3	-0,5
Ariège	146	1,1	-0,3	1,4
Aube	298	0,3	0,2	0,1
Aude	337	1,4	-0,1	1,5
Aveyron	271	0,5	-0,2	0,7
Bouches-du-Rhône	1 906	0,6	0,4	0,3
Calvados	664	0,4	0,4	0,0
Cantal	151	0,0	-0,3	0,3
Charente	344	0,2	-0,1	0,3
Charente-Maritime	593	1,1	-0,1	1,1
Cher	315	0,0	-0,1	0,1
Corrèze	237	0,3	-0,3	0,7
Côte-d'Or	513	0,2	0,3	-0,1
Côtes-d'Armor	567	0,7	0,0	0,8
Creuse	123	-0,2	-0,8	0,6
Dordogne	401	0,6	-0,4	0,9
Doubs	513	0,5	0,5	-0,1
Drôme	463	0,9	0,3	0,6
Eure	562	0,7	0,4	0,2
Eure-et-Loir	417	0,4	0,4	0,0
Finistère	877	0,5	0,1	0,4
Corse-du-Sud	128	1,3	0,0	1,3
Haute-Corse	149	0,8	0,0	0,8
Gard	678	1,4	0,2	1,3
Haute-Garonne	1 156	1,7	0,5	1,2
Gers	180	0,7	-0,3	1,0
Gironde	1 376	1,1	0,3	0,8
Hérault	982	1,6	0,3	1,3
Ille-et-Vilaine	930	1,2	0,5	0,6
Indre	232	0,0	-0,3	0,3
Indre-et-Loire	569	0,5	0,3	0,2
Isère	1 162	1,0	0,6	0,4
Jura	255	0,3	0,2	0,1
Landes	357	1,4	-0,1	1,5
Loir-et-Cher	322	0,4	0,0	0,3
Loire	732	0,1	0,2	-0,2
Haute-Loire	217	0,6	0,0	0,6
Loire-Atlantique	1 209	1,1	0,5	0,5
Loiret	641	0,6	0,4	0,2
Lot	168	0,8	-0,3	1,1
Lot-et-Garonne	318	0,7	-0,1	0,8
Lozère	77	0,8	-0,2	1,0
Maine-et-Loire	755	0,5	0,5	0,0
Manche	489	0,2	0,2	0,1

2 Taux d'évolution annuel moyen 1999-2005 de la population par département (en %)



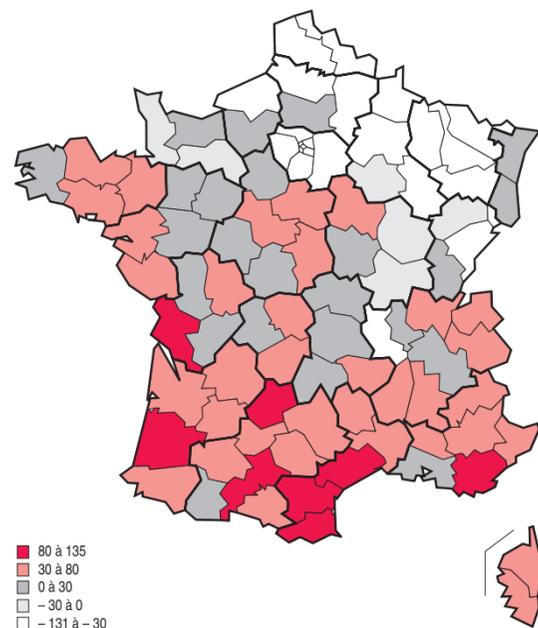
Source : Insee, recensement de 1999, estimations de population au 1^{er} janvier 2005.

3 Taux d'évolution annuel moyen 1999-2005 de la population par département dû au solde naturel (en %)



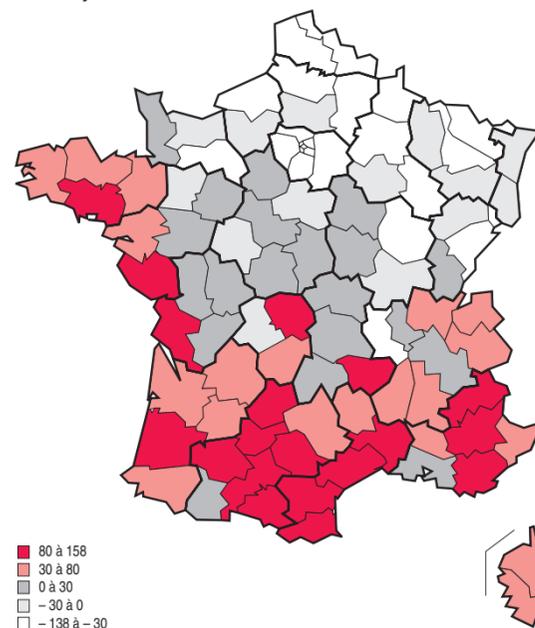
Source : Insee, recensement de 1999, état-civil, estimations de population au 1^{er} janvier 2005.

4 Solde des migrations interrégionales par département Taux annuels moyens 1990-1999



Note : les taux de migrations nettes sont calculés sur la base des seuls flux interrégionaux. Les flux départementaux internes à une région ne sont donc pas pris en compte. Champ : personnes âgées de cinq ans ou plus, communes recensées en 2004 et 2005. Source : recensement de 1999.

5 Solde des migrations interrégionales par département Taux annuels moyens durant les cinq années précédant le 1^{er} juillet 2004



Note : les taux de migrations nettes sont calculés sur la base des seuls flux interrégionaux. Les flux départementaux internes à une région ne sont donc pas pris en compte. Champ : personnes âgées de cinq ans ou plus, communes recensées en 2004 et 2005. Source : enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005.

Évolution de la population par département de 1999 à 2005

	Estimations de population au 1 ^{er} janvier 2005 (en milliers)	Taux d'évolution annuel moyen 1999-2005 (en %)		
		Total	Dû au solde naturel	Dû au solde apparent des entrées et des sorties ¹
Marne	565	0,0	0,4	-0,4
Haute-Marne	187	-0,7	0,1	-0,8
Mayenne	298	0,7	0,4	0,3
Meurthe-et-Moselle	722	0,2	0,3	-0,1
Meuse	193	0,0	0,2	-0,1
Morbihan	689	1,1	0,1	1,0
Moselle	1 037	0,2	0,3	-0,1
Nièvre	222	-0,3	-0,4	0,1
Nord	2 576	0,1	0,6	-0,4
Oise	786	0,4	0,6	-0,2
Orne	293	0,0	0,1	-0,1
Pas-de-Calais	1 456	0,2	0,4	-0,2
Puy-de-Dôme	621	0,5	0,1	0,4
Pyrénées-Atlantiques	628	0,8	0,0	0,8
Hautes-Pyrénées	230	0,5	-0,2	0,7
Pyrénées-Orientales	422	1,2	-0,1	1,3
Bas-Rhin	1 070	0,7	0,5	0,2
Haut-Rhin	736	0,6	0,4	0,2
Rhône	1 654	0,8	0,7	0,1
Haute-Saône	234	0,3	0,2	0,1
Saône-et-Loire	546	0,0	0,0	0,1
Sarthe	552	0,7	0,3	0,4
Savoie	400	1,2	0,4	0,8
Haute-Savoie	686	1,4	0,7	0,8
Paris	2 154	0,2	0,7	-0,5
Seine-Maritime	1 243	0,1	0,4	-0,4
Seine-et-Marne	1 260	0,9	0,8	0,2
Yvelines	1 395	0,5	0,8	-0,3
Deux-Sèvres	352	0,4	0,1	0,2
Somme	559	0,1	0,3	-0,2
Tarn	363	0,9	-0,1	1,0
Tarn-et-Garonne	221	1,2	0,1	1,1
Var	967	1,3	0,1	1,2
Vaucluse	529	1,0	0,3	0,6
Vendée	587	1,4	0,2	1,2
Vienne	416	0,7	0,2	0,6
Haute-Vienne	364	0,5	-0,1	0,6
Vosges	383	0,1	0,1	-0,1
Yonne	341	0,4	-0,1	0,5
Territoire de Belfort	140	0,3	0,5	-0,2
Essonne	1 188	0,8	0,9	-0,1
Hauts-de-Seine	1 517	1,0	1,0	0,0
Seine-Saint-Denis	1 459	0,9	1,2	-0,3
Val-de-Marne	1 279	0,7	0,9	-0,2
Val-d'Oise	1 148	0,6	0,9	-0,3
Métropole	60 825	0,65	0,39	0,26

1. Le solde apparent des entrées-sorties est calculé comme la différence entre la variation de population et le solde naturel.

Source : Insee, recensement de 1999, état-civil, estimations de population au 1^{er} janvier 2005.